

La VES : Comment ça fonctionne ?

Toute demande de VES vous sera signifiée lors de votre inscription en formation

Vous bénéficierez à ce titre d'un accompagnement dans la constitution de votre demande de VES.

Pour toute 1ère inscription, veuillez solliciter un RV avec un Conseiller formation, par mail à contact@ipst-cnam.fr, en indiquant l'objet de votre prise de contact ainsi que vos disponibilités.

<https://ipst.cnam.fr/formations-a-la-carte/validation-des-acquis-vae-vap-ves-/la-ves-comment-ca-fonctionne--1045286.k>